

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 JUIN 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2023-03-14- DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) AGREMENTS DE
CESSIONS – POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE**

DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023

DATE DE PUBLICATION : 20 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (à compter de la 2023-03-06), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice (départ à compter de la 2023-03-38), DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), GASPAR Isabel (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), HEYOB Olivier (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes Terres Toulaises travaille sur la commercialisation des terrains publics appartenant à l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) pour le compte de la CC2T via une convention de maîtrise foncière, ou de terrains appartenant en propre à la Communauté de communes Terres Toulaises. La Communauté de communes Terres Toulaises a prévu d'acquérir plusieurs terrains à l'EPFGE à l'été 2023 pour les revendre à des entreprises intéressées.

Les présents agréments de cessions, objets de cette délibération, doivent permettre les transactions suivantes :

- **Acquisition par la société SCI ROYAUME DE LOTHAIRE** ou toute SCI s'y substituant auprès de la CC2T d'un terrain d'environ 51 578 m² (AD 134, AD 136, AD 137, AD 138, AD 140, AD 142, et E 291). Le prix de vente est de 20 € HT/m². La CC2T cédera l'ensemble des terrains à la SCI Lothaire, pour ne pas remettre en question la validité du permis de construire déposé sur la totalité du parcellaire. A la fin des travaux de construction (parfait achèvement et conformité), la CC2T rachètera à la SCI une partie des terrains non construits pour l'activité, pour environ 8 900 m² pris sur la parcelle AD 134 qui sera redécoupée à 20 € HT hors frais de notaires. Une promesse de vente établie en ce sens sera signée concomitamment à la vente globale.

La CC2T remettra en vente ces terrains pour de l'activité économique. En effet, en raison du principe de sobriété foncière et de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette, un choix a été fait de ne vendre in fine à l'entreprise que les parcelles réellement nécessaires à son activité. Le terrain est acheté pour le développement de l'activité de transport et de stockage frigorifique. La cession doit intervenir courant de l'été 2023.

- **Acquisition par la SCI 3 B** ou toute SCI s'y substituant auprès de la CC2T d'un ensemble immobilier de 1 364 m² sur un terrain de 26a04ca (AE 260, 261, 262 et 263) pour un montant hors taxes de 180 000 € (soit 216 200 € TTC) conformément à l'avis des Domaines en date du 2 février 2023. Le site est acheté pour le développement d'une activité artisanale. La cession doit intervenir courant été 2023.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Donner son agrément sur les cessions au profit des sociétés SCI ROYAUME DE LOTHAIRE et la SCI 3 B aux conditions ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer la vente des terrains et la promesse de vente auprès de la SCI ROYAUME DE LOTHAIRE ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

